



RENFORCER LA SÉCURITÉ FISCALE DE VOTRE ENTREPRISE !

Toute entreprise individuelle ou société, quel que soit son chiffre d'affaires et son régime d'imposition

Comprendre et exploiter au mieux votre comptabilité est bénéfique pour votre entreprise !

1 **Tranquillité et sécurité fiscale** : réduction du risque fiscal

2 **Garantie financière** en cas de contrôle fiscal

3 **Sérénité** : possibilité de remboursement de la part des honoraires correspondante au prestataire



Si vous êtes dans une de ces situations...

- › Ma comptabilité est suivie par le cabinet : **pourquoi mettre en place un ECF ?**
- › Je redoute tout **contrôle fiscal** qui pourrait coûter
- › Mon **logiciel de caisse** est-il conforme à la législation fiscale ?
- › Mon entreprise respecte-t-elle les **règles de conservation de documents** ?

Nous avons des solutions à vous proposer !



L'examen de conformité fiscale

Les atouts de notre proposition

AVANTAGES

- 1 Des professionnels expérimentés
- 2 Mise en conformité préalable aux contrôles de l'administration
- 3 Des préconisations pour éviter les erreurs fiscales
- 4 Gage de confiance si cession ou transmission



NOTRE OFFRE DE SERVICES



Audit de votre **situation fiscale** et analyse informatique

Analyse des procédures relatives à la **conservation des documents** et au **régime d'imposition applicable**

Audit du **respect des normes comptables et fiscales**

Établissement d'un compte-rendu de mission

Mention de l'**existence d'un ECF** dans la déclaration de résultat de l'entreprise

Votre Expert-Comptable vous conseille en toute indépendance



www.ecmarion.fr
contact@ecmarion.fr

101 avenue François Mitterrand - BP 47
44611 **St Nazaire**
Tél. 02 51 10 09 10